## **AVIS DES SOCIETES \***

## COMMUNIQUE DE PRESSE

## **Banque Internationale Arabe de Tunisie**

Siège social: 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

La BIAT informe ses actionnaires que suite au contrôle fiscal dont elle a fait l'objet au titre des exercices 2004 à 2008, l'administration fiscale a notifié par un arrêté de taxation d'office un redressement fiscal d'un montant de 28,7MD. Ce montant a été entièrement provisionné sur les comptes de la Banque au titre de l'année 2010.

La BIAT a décidé de faire opposition devant le tribunal de première instance de Tunis pour défendre ses intérêts.

<sup>\*</sup> Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.